

UNE RÉGION MOBILISÉE FACE AUX GRANDS ENJEUX MONDIAUX

**STRATÉGIE COOPÉRATION
ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES**

SYNTHÈSE



centre-valdeloire.fr





SOMMAIRE

p.4

AMBITION 1

DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES RÉCIPROQUES

Mesure 1 – Miser sur ses marqueurs territoriaux

Mesure 2 – Actionner le levier de l'international pour enrichir les politiques régionales

Mesure 3 – Des coopérations sur mesure pour des alliances ponctuelles

p.7

AMBITION 2

UNE ANIMATION ET DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX VECTEURS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, D'ÉCHANGES ET DE RETOMBÉES POSITIVES, ICI ET LÀ-BAS

Mesure 4 – Encourager l'expérimentation territoriale et méthodologique via la Conférence Permanente des Relations Internationales

Mesure 5 – Consolider le partenariat avec le réseau régional multi-acteurs Centraider

Mesure 6 – Maintenir le soutien financier à la solidarité internationale à l'aide du Cadre d'Appui aux Projets Européens et Internationaux

Mesure 7 – Une aide humanitaire d'urgence en appui aux victimes de catastrophes

p.10

AMBITION 3

ÉVEILLER AUX ENJEUX GLOBAUX AVEC L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Mesure 8 – Renforcer la valorisation des actions en faveur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)

Mesure 9 – Maintenir le soutien à l'ECSI à l'aide du Cadre d'Appui aux Projets Européens et Internationaux (CAPEI)

p.11

AMBITION 4

FACILITER, POUR TOUTES ET TOUS, UNE MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Mesure 10 – Soutenir les mobilités européennes et internationales dans un cadre non-formel

Mesure 11 – Contribuer à rendre plus lisibles les dispositifs régionaux de mobilité pour les jeunes

Mesure 12 – Encourager la mobilité des agents de la collectivité afin de valoriser leur expertise et de développer une culture de la coopération européenne et internationale

p.14

AMBITION 5

CONTRIBUER À UN ACCUEIL DIGNE ET INCONDITIONNEL DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Mesure 13 – Unir les forces

Mesure 14 – Mieux informer

Mesure 15 – Prendre en compte tous les publics



FRANÇOIS BONNEAU,
Président de la Région
Centre-Val de Loire



DELPHINE BENASSY,
Vice-Présidente à la Culture
et à la Coopération internationale

La coopération et la solidarité internationales font partie de l'ADN de notre Région et s'inscrivent dans une longue histoire. Nous avons souhaité réaffirmer les valeurs qui nous portent avec force par l'adoption d'une nouvelle **stratégie 2025-2030.**

La Région se positionne comme un acteur engagé là-bas et un territoire solidaire et accueillant ici. C'est le fruit d'un engagement prolongé, d'échanges dans des liens de réciprocité avec nos partenaires et d'une volonté claire de faire converger les politiques régionales et les enjeux globaux.

Face aux enjeux grandissants liés à la pression sur les ressources naturelles et l'habitabilité de nos territoires, au respect des droits humains, aux modèles de développement, à l'avenir de nos jeunes, aux migrations..., nous faisons **le pari de la coopération, de l'action collective et de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale** avec les acteurs locaux et Centraider, en continuant à co-animer la Conférence Permanente des Relations Internationales et à activer nos coopérations décentralisées. C'est en partageant nos cultures, en cultivant l'amitié entre les peuples, en inventant ensemble et en accueillant l'altérité que nous construisons un avenir plus juste et soutenable tout en célébrant sa diversité.

La coopération, construite dans **des liens de réciprocité**, est un formidable vecteur de tolérance et de respect mutuel. C'est un véritable moyen de lutter contre le rejet et la haine de l'autre, le repli identitaire, les discriminations et le racisme, de contribuer à la

construction et à la diffusion **d'une culture de la paix**, et de participer ainsi modestement à faire avancer la démocratie et reculer les conflits dans le monde.

Dans un contexte socio-politique de fragmentation de la société et de repli sur soi, la Région participe également à améliorer ici la situation des personnes venues d'ailleurs, afin de contribuer à les **accueillir humainement, de façon digne et inconditionnelle.**

La Région réaffirme aujourd'hui sa volonté d'inscrire son action internationale dans le référentiel des Objectifs de Développement Durables (ODD) 2030 de l'ONU, tout en l'articulant avec ses politiques régionales. Pour cela, elle s'appuie notamment sur la **déclaration d'état d'urgence écologique et sociale** adoptée par la Région en décembre 2021 pour préserver les biens communs, lutter contre le dérèglement climatique et adapter la vie sur les territoires à ses effets. Elle s'appuie également tout particulièrement sur **l'égalité des genres et la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences à l'encontre des femmes et des filles dans le monde entier**, car 73 % des cibles des ODD dépendent directement de cet ODD 5.

Elle prend également en compte de manière invariable et transversale **les jeunes, les minoritaires** sur le plan démographique en Europe et majoritaires dans les pays du Sud, qui ont des enjeux partagés d'éducation, d'insertion socio-professionnelle, d'implication et d'engagement citoyens, en favorisant l'accompagnement de leurs projets et leurs expériences de mobilité.

AMBITION 1

DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES RÉCIPROQUES

Le lien entre le Centre-Val de Loire et les collectivités étrangères se veut durable, dynamique et réciproque. Les relations entre citoyens et citoyennes sont encouragées pour s'enrichir mutuellement, ici et là-bas.

Luang Prabang



© ONG Confluence

La Région Centre-Val de Loire mène depuis 20 ans des coopérations décentralisées de long terme avec plusieurs collectivités étrangères, appelées **Zones Prioritaires de Coopération***.

Ces partenariats, axés sur des projets durables et structurants, associent de nombreux acteurs locaux et bénéficient de financements dédiés, avec l'appui d'organismes comme l'Agence Française de Développement et le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Depuis l'origine, la Région Centre-Val de Loire mobilise des jeunes en mission de volontariat de solidarité internationale (VSI) dans les régions partenaires afin d'accompagner les relations institutionnelles et la mise en relation des sociétés civiles des deux territoires.

Historiquement, la Région a choisi pour ses coopérations des territoires partenaires traversés, comme elle, par un grand fleuve. À travers ses projets, elle a soutenu la décentralisation et le développement dans différentes régions du monde, en Afrique, en Asie ou en Europe Centrale, nouant des liens avec le Gorgol (Mauritanie), Mopti (Mali), Luang Prabang (Laos), la Saxe-Anhalt (Allemagne), la Malopolska (Pologne) ou Pardubice (Tchéquie). Elle s'est ensuite intéressée à d'autres régions avec un potentiel d'échanges nouveau comme Fès-Meknès au Maroc, le Hunan en Chine, le Tamil Nadu et Pondichéry en Inde ou plus récemment la Toscane en Italie.

La Région entend poursuivre ces échanges, portés par des valeurs de solidarité, de respect des droits humains, de réciprocité et d'engagement face aux défis actuels.

* ZPC

Les Zones Prioritaires de Coopération sont les territoires étrangers administrés par des collectivités avec lesquelles la Région Centre-Val de Loire a signé des accords de partenariat durable. Ces coopérations, soutenues par des financements dédiés, favorisent des projets structurants dans divers domaines et sont pilotées par des comités mixtes pour assurer leur suivi et leur adaptation. Elles se développent au bénéfice des populations et des politiques publiques des territoires partenaires.

Mesure 1

MISER SUR SES MARQUEURS TERRITORIAUX

À la suite de l'évaluation conduite en 2023-24, la Région Centre-Val de Loire entend renforcer ses coopérations décentralisées en s'appuyant sur ses marqueurs territoriaux. Ils sont au nombre de 4 :

- L'eau et les fleuves.
- La culture, le patrimoine, l'art de vivre et le tourisme (incarnés par le label « Nouvelles Renaissance »).
- La recherche et l'innovation au service des transitions.
- L'appui au pouvoir d'agir des sociétés civiles (appui institutionnel, appui à la jeunesse, à l'entrepreneuriat, aux initiatives locales...).

L'objectif ? Articuler les coopérations autour d'un narratif et d'objectifs rénovés. Ces priorités guideront les actions dans chaque zone prioritaire de coopération, en lien avec les priorités des régions partenaires, et se développeront en convergence avec l'ensemble des politiques publiques portées par la Région. Cette dernière ambitionne également de soutenir la recherche et l'innovation pour faire face aux défis climatiques, dans le cadre de sa COP régionale. Enfin, l'appui à l'entrepreneuriat social, à la jeunesse et aux initiatives locales ici et à l'étranger reste au cœur de son engagement pour une « démocratie permanente ». Ces priorités guideront les actions dans chaque Zone Prioritaire de Coopération, avec des ajustements annuels lors des comités mixtes, et s'inscriront en synergie avec les objectifs européens de la Région.



Depuis 20 ans, la Région Centre-Val de Loire coopère avec des régions du monde (Afrique, Asie, Europe).

Ces échanges visent à partager des projets dans l'éducation, l'écologie, la culture ou l'économie. Ils reposent sur des valeurs de solidarité, de réciprocité et de respect des droits humains.

Mesure 2

ACTIONNER LE LEVIER DE L'INTERNATIONAL POUR ENRICHIR LES POLITIQUES RÉGIONALES

Toutes les politiques publiques régionales peuvent s'enrichir d'une dimension internationale, essentielle face aux transitions économiques, écologiques, sociales et démocratiques.

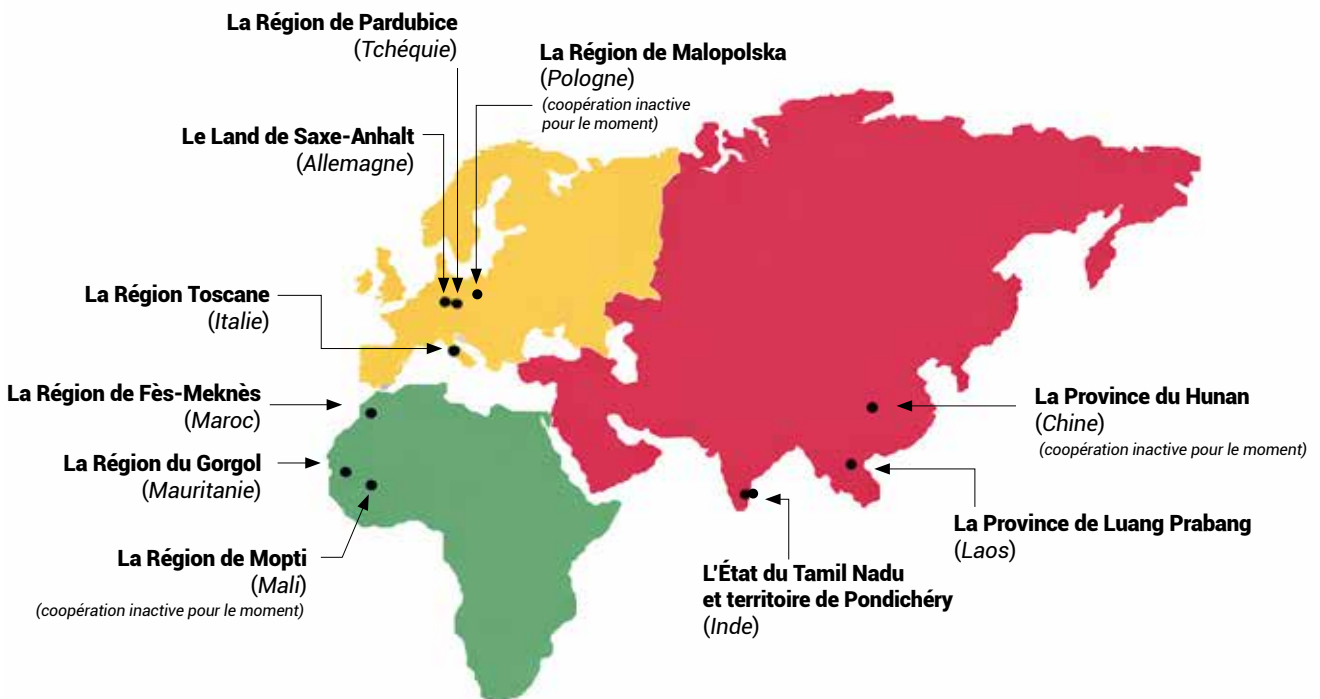
La coopération décentralisée est un levier clé pour renforcer des stratégies ou des dispositifs en faveur de la jeunesse, de l'égalité femme-homme ou en réponse à l'urgence climatique et sociale tels que Ma RégionOLycée, Erasmus+, le développement économique et l'innovation, l'enseignement supérieur, le tourisme ou encore la culture avec Aux Arts Lycéen·nes et Apprenti·es. L'environnement et l'agriculture s'inscrivent également dans cette dynamique via la stratégie Alimentation, la future stratégie Biodiversité et le programme LEADER.

L'objectif ? Ces coopérations, alignées sur les marqueurs régionaux, prolongent et enrichissent les politiques existantes, renforçant ainsi l'action régionale au-delà de son territoire.

10

directions régionales intègrent une dimension européenne et internationale dans leur stratégie ou leurs dispositifs.
Tourisme - Économie - Formation professionnelle et emploi - Agriculture et forêt - Éducation, jeunesse et sport - Culture et patrimoine - Enseignement supérieur, recherche et transfert de technologies - Europe et International - Environnement et transition énergétique - Numérique

5





Pardubice

© Emmanuelle Davignon Louazel

LA DYNAMIQUE DE NOS ÉCHANGES, QUELQUES EXEMPLES...

Jeunesse et mobilité

La Région a mené des expérimentations de service civique international, offrant aux jeunes une mise en situation concrète avec l'appui de Centraider et de la Ligue de l'Enseignement.

Eau et environnement

Avec Luang Prabang, la Région mène des projets d'accès à l'eau et de gestion des zones humides. Le Gorgol collabore sur l'agriculture durable et la Saxe-Anhalt sur la prévention des inondations.



Saxe-Anhalt

Culture

La coopération avec le Land de Saxe-Anhalt s'illustre par des échanges dans le domaine des arts visuels. Des échanges réguliers enrichissent la coopération avec la région de Pardubice dans le domaine de l'art contemporain et de la marionnette. Le dispositif Aux Arts Lycéens-es et Apprenti-es favorise également l'accueil et l'envoi d'artistes en partenariat avec les régions partenaires.

Économie et numérique

Des échanges sur l'économie sociale et solidaire ont eu lieu avec Pardubice, tandis que Fès-Meknès coopère sur l'artisanat. En Inde, des liens se développent autour de la thématique du numérique, notamment au travers d'échanges de pratiques entre clusters du numérique et pour enrichir les expériences de visite du patrimoine.

Innovation, enseignement supérieur et recherche

Le Studium et les universités régionales collaborent avec l'Inde sur l'accueil de chercheurs ou des projets académiques. L'Université de Tours envoie depuis plusieurs années des assistant·es en français langue étrangère auprès des universités tamoules et pondichériennes.

Tourisme

La Région Centre-Val de Loire a appuyé la Région Fès-Meknès dans le développement d'une stratégie de tourisme équestre. Le Comité Régional du Tourisme coopère avec la Toscane sur de la promotion réciproque, l'hospitalité ou le tourisme durable.

Mesure 3

DES COOPÉRATIONS SUR-MESURE POUR DES ALLIANCES PONCTUELLES

La Région Centre-Val de Loire **intensifie ses partenariats internationaux à travers des coopérations ponctuelles avec des collectivités étrangères.**

L'objectif ? Centrer l'action sur des projets précis en lien avec ses priorités, comme le climat avec la Région Central Danemark ou la biodiversité avec la Province du Rio Négro en Argentine. Ces collaborations, mono-thématiques, limitées dans le temps et géographiquement ciblées, favorisent les échanges d'expertises locales et l'utilisation de financements sectoriels.



Le Gorgol

© Emmanuelle Davignon Louazel

» AMBITION 2

UNE ANIMATION ET DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX VECTEURS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, D'ÉCHANGES ET DE RETOMBÉES POSITIVES, ICI ET LÀ-BAS



© Boris Adamczyk

Depuis 2017, la Région déploie une stratégie internationale ambitieuse. Elle s'est dotée d'une gouvernance inédite avec la création de la **Conférence Permanente des Relations Internationales*** (CPRI). Son objectif ? Décloisonner les acteurs, renforcer les synergies et donner de la visibilité aux dynamiques en cours, autour de thèmes définis collectivement. En parallèle, la Région s'appuie sur Centraider, Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) reconnu par l'État. Présent sur tout le territoire régional, Centraider accompagne, forme et met en réseau les porteurs de projets de solidarité internationale, avec une expertise de terrain précieuse.

La Région a aussi mis en place le CAPEI, un dispositif de soutien aux projets internationaux, régulièrement adapté pour plus de lisibilité et d'impact. Elle porte également une action d'aide d'urgence : elle mobilise des fonds pour répondre aux catastrophes et soutenir des projets intervenant au plus proche des collectivités locales et des victimes (Croix Rouge en Turquie et en Lybie suite au tremblement de terre et aux inondations FACECO et Acted en Ukraine, Fonds CUF au Liban suite à l'explosion à Beyrouth...). Dans chacun de ses dispositifs, la Région veille à la qualité des actions financées, à l'accompagnement des porteurs de projets et à un impact durable de l'action de solidarité internationale.

Mesure 4

ENCOURAGER L'EXPÉRIMENTATION TERRITORIALE ET MÉTHODOLOGIQUE VIA LA CONFÉRENCE PERMANENTE DES RELATIONS INTERNATIONALES

La CPRI* s'organise autour de groupes de travail, créés par ses membres selon les besoins et opportunités du moment : gouvernance, recherche et innovation, mobilité des jeunes, Europe et citoyenneté, territoire solidaire et accueillant...

L'objectif ? Il est pluriel : favoriser la mise en réseau, le partage de pratiques et l'émergence de projets communs. Les actions vont de la sensibilisation des jeunes à l'Union européenne à l'accompagnement à la mobilité ou à la réflexion sur l'intégration des personnes étrangères. Chaque groupe élabore une feuille de route annuelle, intégrant des expérimentations territoriales et méthodologiques pour renforcer leur impact régional et leur pertinence.

* LA CPRI

Conférence Permanente des Relations Internationales est une instance régionale réunissant collectivités, universités, chambres consulaires, associations et acteurs économiques pour coordonner et soutenir l'action internationale en Centre-Val de Loire.



© Janu Prasad / Unsplash.com

8

Mesure 5

CONSOLIDER LE PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU RÉGIONAL MULTI-ACTEURS CENTRAIDER*

La Région Centre-Val de Loire et Centraider construisent ensemble un écosystème solide de la solidarité internationale.

L'objectif ? Renforcer, par cette action conjointe, les acteurs locaux capables de mener des projets à fort impact. La Région et Centraider, s'appuyant sur une feuille de route commune, co-animent des chantiers autour de la mobilité des jeunes, de la sensibilisation aux migrations ou de l'éducation à la solidarité internationale. La Région soutient l'initiative de Centraider de porter un **incubateur*** pour accompagner la montée en compétence des associations de solidarité.

*** CENTRAIDER**

Créé en 2000, Centraider accompagne et fédère les initiatives solidaires de structures (associations, collectivités et établissements publics) en Centre-Val de Loire souhaitant agir pour faire découvrir le monde, pour une coopération et une solidarité plus justes et durables.

*** INCUBATEUR**

L'incubateur **PRISME** de Centraider accompagne, chaque année depuis 2024, des cohortes de 6 à 7 associations de la région **Centre-Val de Loire**. Actives dans de nombreux pays, elles agissent sur les thématiques de l'eau, du sport ou de l'économie locale. Pendant neuf mois, elles bénéficient d'un accompagnement personnalisé avec des formations à Orléans et Tours pour renforcer leurs projets solidaires.



* LE CAPEI

Le CAPEI est le Cadre d'Appui aux Projets Européens et Internationaux.

C'est un dispositif de soutien financier aux projets organisé en 3 axes :

Axe 1 - Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Axe 2 - Projets de coopération et de solidarité dans les pays bénéficiaires de l'Aide Publique au Développement.

Axe 3 - Mobilité européenne et internationale des jeunes de la région, en dehors du cadre scolaire.

Mesure 6

MAINTENIR LE SOUTIEN FINANCIER À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE À L'AIDE DU CADRE D'APPUI AUX PROJETS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

Le CAPEI* mise sur une solidarité internationale active et engagée pour atteindre les Objectifs de Développement Durable. Il soutient des projets concrets autour de l'éducation, de l'égalité, de l'agriculture durable ou encore de la lutte contre les discriminations et le changement climatique.

L'objectif ? Renforcer les capacités des acteurs locaux dans les pays bénéficiaires, hors partenariats directs de la Région, et contribuer à un monde plus juste.

Ces projets permettent aussi aux porteurs (associations, collectivités, établissements publics du Centre-Val de Loire) de gagner en expertise, en ouverture et en impact local grâce à des actions de restitution. À terme, il s'agira de favoriser l'émergence de méso-projets, soutenus par l'incubateur de Centraider, pour aller plus loin dans la structuration et l'efficacité des actions menées sur le terrain.

Mesure 7

UNE AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE EN APPUI AUX VICTIMES DE CATASTROPHES

La Région poursuit son engagement aux côtés des populations touchées par les crises – alimentaires, sanitaires, climatiques ou sécuritaires – tout en affinant ses critères d'intervention.

L'objectif ? Face à l'intensification des crises liées aux conflits ou au climat, la Région réaffirme sa solidarité et sa volonté d'apporter son soutien aux victimes. Si son intervention se fait en priorité dans des territoires ou pays partenaires (inondations au Gorgol, tremblement de terre au Maroc), la Région peut déployer son aide en faveur de toute situation d'urgence humanitaire dans le monde. Les fonds attribués soutiendront une action en faveur des collectivités locales soit au travers de fonds d'urgence nationaux (FACECO, CUF), soit de projets portés par des ONG humanitaires. Dans ce cas, la Région fait le choix de soutenir des ONG signataires de la **Charte Climat et Environnement*** afin de promouvoir une action humanitaire responsable et résiliente, à faible impact écologique.

* LA CHARTE CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Lancée en 2020, elle engage les organisations humanitaires à agir face aux crises climatiques.

Elle promeut des actions responsables, durables et respectueuses de l'environnement. Elle a pour objectifs de protéger les populations vulnérables, réduire les risques liés aux catastrophes et limiter l'impact écologique des interventions humanitaires.



La Région Centre-Val de Loire aide les personnes ici et dans d'autres

pays. Elle soutient des projets solidaires. Elle aide après des catastrophes. Elle encourage les jeunes à découvrir le monde. Elle soutient aussi l'environnement, l'égalité et la lutte contre les injustices.

AMBITION 3

ÉVEILLER AUX ENJEUX GLOBAUX AVEC L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'action pour davantage de justice au niveau international ne peut s'envisager qu'une fois les enjeux globaux connus et compris.



Approche pédagogique, l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) vise à mieux comprendre les enjeux mondiaux, les interdépendances et à encourager des actions solidaires et justes. Elle permet d'ancrer la solidarité internationale au niveau local, d'ouvrir les habitants et habitantes aux défis contemporains et de renouveler les générations engagées dans les associations.

Pour soutenir cette dynamique, la Région mise sur la sensibilisation et l'information, notamment des jeunes, et appuie les acteurs du territoire. Événements, communication ciblée, financements (dispositif **CAPEI***) et coopérations... Une mobilisation essentielle pour une société plus solidaire et consciente.



L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale aide à mieux comprendre le monde et à agir pour plus de justice.

La Région Centre-Val de Loire soutient des projets d'information et de sensibilisation par l'organisation d'événements, des financements et le développement de partenariats.

Mesure 8

RENFORCER LA VALORISATION DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ECSI)

La Région Centre-Val de Loire organise et relaie divers événements sur le territoire.

L'objectif ? Sensibiliser différents publics – institutions, acteurs économiques, citoyens et citoyennes et jeunes – aux réalités de la solidarité internationale, de la migration et de l'intégration. Elle s'appuie sur **Centraider** et son programme **RECITAL-ODD**, le projet **ODDysée 2**, ainsi que des événements comme **Festisol** et **AlimenTerre**. Des groupes de travail et des actions de restitution complètent cet engagement, afin de créer un territoire plus accueillant et conscient des défis liés aux migrations et aux transitions écologiques et sociales.

Mesure 9

MAINTENIR LE SOUTIEN À L'ECSI À L'AIDE DU CADRE D'APPUI AUX PROJETS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX (CAPEI*)

La citoyenneté européenne et la solidarité internationale sont des valeurs clés pour agir à l'échelle mondiale.

L'objectif ? Promouvoir et développer une meilleure connaissance et compréhension des enjeux européens et globaux sur le territoire régional pour une plus grande ouverture des citoyen·nes sur le monde. L'idée est d'offrir à chaque personne les clés lui permettant d'être actrice du changement pour porter les valeurs européennes et de solidarité internationale communes. La forme des actions (conférences, actions culturelles, expositions, accueil de chantiers de jeunes ou missions de volontariat) de l'ECSI se veut libre et créative afin de toucher les publics en fonction de leurs préoccupations et du contexte local.

* Voir page 9

AMBITION 4

FACILITER, POUR TOUTES ET TOUS, UNE MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

200

Environ 200 jeunes de la Région Centre-Val de Loire partent chaque année dans des actions soutenues par l'axe 3 du CAPEI : chantiers internationaux, rencontres de jeunes en Europe, volontariat...



© Carole Boulmier

Depuis vingt ans, la Région dynamise la mobilité des jeunes en soutenant des stages, des séjours, des chantiers à l'étranger. Elle souhaite également donner la possibilité à ses agents et agentes de prendre des congés de solidarité pour s'investir dans des projets dans ses régions partenaires ou ailleurs. Après le coup d'arrêt de la COVID-19 et dans un contexte mondial tendu, elle relance les échanges internationaux, essentiels pour s'ouvrir aux autres. Mais pas question d'oublier la planète : priorité aux trajets bas carbone et aux solutions hybrides afin de mélanger ouverture au monde et respect de l'environnement.

Mesure 10

SOUTENIR LES MOBILITÉS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES DANS UN CADRE NON-FORMEL

La Région mise sur la mobilité européenne et internationale pour aider les jeunes à développer des compétences clés : autonomie, confiance, langues, gestion de projet... Ces expériences, souvent collectives et non-formelles, développent aussi la citoyenneté et la compréhension des enjeux mondiaux. Grâce à un suivi pédagogique, les jeunes sont accompagnés dans la valorisation de leurs acquis. En parallèle, l'accueil de volontaires étrangers renforce l'ouverture des territoires à l'international. Avec le dispositif CAPEI, la Région soutient à la fois les départs et les accueils, tout en veillant à garantir la qualité et le sens de chaque projet de mobilité.



Mesure 11

CONTRIBUER À RENDRE PLUS LISIBLES LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX DE MOBILITÉ POUR LES JEUNES

Lycéennes et lycéens, étudiantes et étudiants, apprenties et apprentis ou encore jeunes hors cadre scolaire peuvent bénéficier de programmes comme MobiCentre, EuroMétiers ou encore CAPEI. L'accent est aussi mis sur l'engagement citoyen, via des missions de volontariat à l'international menées avec France Volontaires. Ces initiatives reflètent la place centrale accordée à la jeunesse dans les politiques régionales.

L'objectif ? Favoriser la mobilité européenne et internationale des jeunes, via une large palette de dispositifs et d'outils d'accompagnement adaptés à tous les profils. Le groupe mobilité des jeunes de la CPRI permet de réunir et décroiser l'ensemble des acteurs. La Région mise aussi sur une communication renforcée, une meilleure articulation de ses dispositifs et un accès accru à l'information via son soutien à la Boussole des Jeunes portée par le réseau Info Jeunes et relayée sur YEPS.

L'objectif ? Elle permet de **faciliter l'accès à la mobilité pour tous les 15-30 ans** en les connectant aux bons interlocuteurs et en formant les acteurs locaux aux enjeux de la mobilité internationale. L'offre est en effet riche, mais pas suffisamment visible et lisible.



Mesure 12

ENCOURAGER LA MOBILITÉ DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ AFIN DE VALORISER LEUR EXPERTISE ET DE DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

La mobilité ne profite pas qu'aux jeunes : les agents et agentes de la Région en retirent aussi de vrais bénéfices : mobilisation par le mécénat de compétences, participation à des programmes de coopération décentralisée, utilisation de dispositifs de volontariat international, formations et accompagnement à la mobilité... Ouverture au monde, nouvelles pratiques, meilleure compréhension des enjeux globaux... autant d'atouts qui enrichissent aussi les politiques publiques et de ressources humaines. Même si ces démarches restent ponctuelles, la Région veut les valoriser et s'approprier les différents outils mobilisables ou encore soutenir l'implication active des agents et agentes dans les échanges internationaux avec les régions partenaires. Bref, l'international c'est aussi une affaire d'équipe !

* « MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES »

Le mécénat de compétences vise à promouvoir l'engagement solidaire des salariés et de leurs employeurs.

Il permet aux agents publics de mettre temporairement leurs savoir-faire au service d'associations ou d'organismes d'intérêt général. Ce dispositif favorise l'engagement solidaire tout en valorisant les compétences professionnelles au bénéfice de projets à impact social, culturel ou environnemental.

Mission à Luang Prabang



La Région aide les jeunes à partir en Europe et dans le monde. Ils peuvent faire des stages, des séjours ou du volontariat. Cela aide à apprendre, grandir et mieux comprendre le monde. La Région encourage aussi ses agents à s'engager dans les projets internationaux pour partager leurs savoirs et découvrir d'autres pratiques.

AMBITION 5

CONTRIBUER À UN ACCUEIL DIGNE ET INCONDITIONNEL DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

La Région Centre-Val de Loire veut encourager un accueil digne et inconditionnel des personnes étrangères qui vivent sur son territoire. En 2023, elle a lancé une étude pour analyser l'écosystème existant et identifier les acteurs et dispositifs déjà en place.

L'idée ? **Bâtir une politique régionale solidaire et accueillante, en cohérence avec son engagement international de longue date.**

Actuellement, l'accueil des personnes primo-arrivantes est assuré par de nombreux acteurs, parfois cloisonnés selon les dispositifs de l'État et selon le type de droits dont ils bénéficient. La Région, dans le respect des prérogatives étatiques, se veut facilitatrice et créatrice de liens pour garantir à chaque nouvel arrivant un accueil digne et inconditionnel.

L'étude a ainsi identifié 10 domaines essentiels pour une intégration réussie (voir ci-dessous).

La Région n'en est pas à son coup d'essai. Depuis 2023, elle a déjà signé un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) avec la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Ce partenariat vise à faciliter l'accès à des formations linguistiques et professionnelles pour les personnes primo-arrivantes.

Mais l'étude propose d'aller plus loin :

- rendre les aides plus compréhensibles ;
- informer davantage sur les dispositifs existants ;
- promouvoir une image positive de l'intégration ;
- renforcer l'accompagnement régional pour lever les obstacles à l'intégration.

Des mesures concrètes (voir page ci-contre) vont être mises en place pour suivre ces recommandations et faire du Centre-Val de Loire un territoire encore plus solidaire et inclusif.

10

Le nombre de composantes analysées par le diagnostic du territoire régional.
Apprentissage du français - Formation et études - Emploi - Logement - Santé - Mobilité - Scolarisation - Soutien à la parentalité - Accès au numérique - Lien social.

Faire de la Région un territoire solidaire et accueillant à l'égard des personnes ressortissantes de pays étrangers.



© Carole Boulmier

Mesure 13

UNIR LES FORCES

La Région veut rassembler tous les acteurs de l'accueil des personnes exilées (État, associations, collectivités...) en s'appuyant sur la [CPRI*](#), au sein d'un groupe de travail dédié.

L'objectif ? Coordonner les efforts, partager les ressources et proposer un accompagnement complet des personnes exilées. La Région souhaite aussi encourager la signature de nouveaux Contrats Territoriaux d'Accueil et d'Intégration avec l'État pour engager davantage les collectivités. Un pas de plus vers un territoire solidaire et accueillant.



La Région Centre-Val de Loire veut mieux accueillir les personnes étrangères.

Elle a étudié les aides qui existent.
Elle veut que chaque personne soit bien accueillie.
Elle propose de mieux expliquer les aides, mieux informer, mieux accompagner.
La Région travaille avec d'autres organismes pour aider les nouveaux arrivants.

Mesure 14

MIEUX INFORMER

Pour devenir un « territoire solidaire et accueillant », la Région Centre-Val de Loire veut sensibiliser et informer sur l'accueil des personnes étrangères. Elle s'appuiera notamment sur les outils issus du diagnostic régional : cartographie interactive des acteurs, infographies sur l'intégration et sur le parcours d'une femme primo-arrivante.

L'objectif ? Avec l'**Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants** (ANVITA) et la CPRI*, la Région communiquera auprès des acteurs publics, économiques et sociaux, tout en valorisant le rôle des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations. Grâce au projet **ODDYSSÉE II***, porté par le Grdr, des webinaires, séminaires et témoignages permettront de combattre durablement et factuellement les idées reçues.

* Voir en page 7

Mesure 15

PRENDRE EN COMPTE TOUS LES PUBLICS

Si le **CTAI*** régional signé en 2023 est centré sur la formation des primo-arrivants, son ambition est de pouvoir être élargi à d'autres compétences régionales telles que l'orientation, la santé ou encore le transport. Au sein de la CPRI, la Région échange avec tous les acteurs de l'accueil afin d'identifier l'ensemble des problématiques non couvertes par l'État.

L'objectif ? Renforcer la coopération entre les acteurs de l'accueil et l'intégration et soutenir les initiatives innovantes pour accompagner les personnes aux droits incomplets.

2019

La date à laquelle la Région est devenue membre de l'**Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants** (ANVITA).

* ODDYSSÉE II



les migrations font bouger le monde !

Il s'agit d'un projet d'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) porté par l'ONG Grdr -

Migration, citoyenneté, développement. Par l'intermédiaire de temps de form'actions, d'ateliers de réflexion et d'animation, ce projet a pour ambition de renforcer les compétences des acteurs éducatifs, associatifs et des élus locaux en matière d'animation et de sensibilisation autour de l'articulation entre flux migratoires et enjeux de transition écologique et sociale.

* LE CTAI

Le contrat territorial d'accueil et d'intégration est signé par une préfecture et une collectivité territoriale volontaire afin de mettre en œuvre des actions concrètes à l'attention des personnes bénéficiaires de la protection internationale (BPI) et des personnes étrangères primo-arrivantes. Les actions, portées par la collectivité elle-même ou par des partenaires du territoire qu'elle soutient, répondent à des besoins identifiés au sein des 10 composantes de l'intégration. Pour la Région Centre-Val de Loire, seule la composante de la formation a été intégrée dans le CTAI signé en 2023.

Réunion du groupe de travail TSA à Tours



Région Centre-Val de Loire

**Direction Europe et International
Service Action Européenne
et Internationale**

cooperation-europe-internationale@centrevallodeloire.fr

Tél. : 02.38.70.28.14

Région Centre-Val de Loire - Conception, création graphique, rédaction
et mise en pages : Agence Scoop communication 15466-MEP



centre-valdeloire.fr



 **@RegionCentreValdeLoire**
 **@RCValdeLoire**

 **@regioncentre_valdeloire**
 **@RegionCentreTV**